

PROCURATION

Le (la) soussigné(e) :

-----[nom],

domicilié(e) à -----

----- [adresse],

[OU]

-----[nom],

-----[forme juridique],

dont siège à -----

----- [adresse],

inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro -----

[numéro d'entreprise],

valablement représenté par:

-----[nom et fonction],

et

-----[nom et fonction],

Détenteur de ----- [nombre] actions de la SA
Wereldhave Belgium, Société Immobilière Réglementée publique, dont siège est sis à 1800 Vilvoorde,
Medialaan 30, boîte 6, inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises de Bruxelles sous le numéro
0412.597.022,

Désigne en tant que mandataire spécial :

-----[nom],

domicilié(e) à -----

----- [adresse],

[OU]

-----[nom],

-----[forme juridique],

dont siège à -----

----- [adresse],

inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro -----

[numéro d'entreprise],

valablement représenté par:

-----[nom et fonction],

et

-----[nom et fonction],

afin de le (la) représenter à l'Assemblée Annuelle Ordinaire de la SA Wereldhave Belgium, qui aura lieu le mercredi 14 avril 2021 à 11 heures à Medialaan 28 à 1800 Vilvorde afin de délibérer sur l'ordre du jour et de participer à toutes les délibérations et de voter en son nom toutes résolutions dans le cadre de l'ordre du jour.

Ordre du jour :

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. Prise de connaissance du rapport annuel du Conseil d'Administration sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2021 et sur les comptes annuels consolidés 2021.
2. Prise de connaissance du rapport du commissaire de la Société sur les comptes annuels statutaires 2021, et sur les comptes annuels consolidés 2021.
3. Explication et approbation du rapport de rémunération 2021 en tant que section de la déclaration de gouvernance d'entreprise, comme repris dans le rapport annuel du Conseil d'Administration sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2021.
Proposition de résolution : Approbation du rapport de rémunération 2021 en tant que section de la déclaration de gouvernance d'entreprise comme repris dans le rapport financier du Conseil d'Administration sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2021.
4. Approbation des comptes annuels statutaires sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2021, ainsi que de l'affectation du résultat, étant entendu que le dividende proposé pour l'exercice 2021 est fixé à €4,10 par action (€2,87 net par action).
Proposition de résolution : Approbation des comptes annuels statutaires sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2021, ainsi que de l'affectation du résultat, avec distribution d'un dividende de €4,10 par action (€2,87 net par action).
5. Décharge aux membres du Conseil d'Administration.
Proposition de résolution : Octroi de la décharge aux membres du Conseil d'Administration pour leurs opérations réalisées pendant l'exercice comptable clôturé le 31 décembre 2021.
6. Décharge au commissaire de la Société.
Proposition de résolution : Octroi de la décharge au commissaire de la Société pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2021.
7. Renouvellement pour 4 ans du mandat d'administrateur de Madame Brigitte Boone, en qualité de membre indépendant du Conseil d'Administration.

Il ressort des informations dont dispose la Société que Madame Boone satisfait aux critères d'indépendance spécifiques énoncés dans la disposition 3.5 du Code de Gouvernance d'Entreprise 2020 et au critère d'indépendance général énoncé à l'article 7:87 du Code des Sociétés et des Associations. Les qualifications professionnelles de Madame Boone, ainsi que la liste des postes qu'elle occupe, figurent à la page 14 du rapport annuel du Conseil d'Administration.

Proposition de résolution : L'Assemblée décide de renouveler, avec effet immédiat, le mandat d'administrateur indépendant de Madame Brigitte Boone jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice 2025, et de rémunérer son mandat de la même manière que celui des autres membres indépendants du Conseil d'Administration.

8. Renouveau du mandat de KPMG Réviseurs d'Entreprises comme commissaire de la Société.

Proposition de résolution : sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée approuve, le renouvellement du mandat de commissaire de la Société de KPMG Réviseurs d'Entreprises SRL (BCE 419.122.548), dont le siège est situé Luchthaven Brussel Nationaal 1K, à 1930 Zaventem, avec M. Jean-François Kupper comme nouveau représentant, pour une période de 3 ans jusqu'après l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au cours de l'exercice 2025. La rémunération annuelle du commissaire pour le contrôle des comptes annuels statutaires et consolidés de la Société est fixée à 124.000,- EUR (hors TVA, frais et rémunération IBR).

9. Procurations pour dépôt.

Proposition de résolution: L'Assemblée décide de donner procuration spéciale à Madame Ingrid Theuninck, administratrice de Firesti SRL, Chief Financial Officer de la Société, à Monsieur Nicolas Rosiers, General Counsel de la Société, et à AD-Ministerie SRL, représentée par Monsieur Adriaan de Leeuw, ayant son siège sis Brusselsesteenweg 66 à 1860 Meise, Belgique, RPM Bruxelles 0474.966.438, chacun agissant seul et avec faculté de substitution, afin d'accomplir toutes les formalités nécessaires et utiles relatives aux décisions de la Société figurant ci-dessus, en ce compris de déposer les documents au greffe du Tribunal de l'entreprise compétent et d'accomplir toutes formalités utiles et nécessaires pour la publication des décisions de la Société aux Annexes du Moniteur belge. A cet effet, le mandataire peut faire toutes déclarations au nom de la Société, signer tous les documents et pièces et plus généralement faire tout ce qui est nécessaire à cet égard.

10. Questions des actionnaires au Conseil d'Administration de la Société concernant ses rapports ou les points de l'ordre du jour et questions au commissaire de la Société concernant ses rapports.

Donnée le/...../2022

Signature